

Formule 33 (Règle 38(4))

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur

et

Défendeur

AVIS DE RETRAIT

SACHEZ que le défendeur _____ retire sa défense dans la présente action.

Fait le _____

Défendeur [ou avocat du défendeur]

[Remarque : Si le défendeur ne retire qu'une partie de sa défense, il faut modifier la présente formule en conséquence et indiquer quelle partie de la défense est retirée.]